



ASSOCIATION DE JUMELAGE BISCARROSSE-POMBAL



CR de l'Assemblée Générale du 11 février 2021 Salle Saint Exupéry

L'assemblée générale débute à 15h, en présence de nombreuses personnes, de Mme CHEMIN Brigitte conseillère représentant Mme le Maire H.LARREZET et de la présidente de Forchheim. A noter la présence de la presse (Sud-ouest et Le Courrier Français).

Monsieur le Président remercie, l'élue, les adhérents et les nouveaux adhérents ainsi que la presse qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette assemblée générale. Par votre présence, vous montrez l'intérêt que vous portez à l'association de jumelage Biscarrosse-Pombal.

Le Président Bernard FERREIRA informe l'assemblée du respect des conditions sanitaires pour la Covid 19.

Les membres de l'assemblée sont invités à une minute de silence en hommage à :

M. DANTAS Charles, Mme BRISSON Bernadette de Biscarrosse ;

M. ZUMA Victor, M. GUEDES Gentil de Pombal.

Le quorum est atteint avec 54 signatures d'adhérents présents et représentés.

Ouverture de L'Assemblée Générale par le Président,

- ❖ *Présentation du rapport moral par le Président,*
- ❖ *Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel par le trésorier,*
- ❖ *Présentation du rapport d'activités par le secrétaire,*
- ❖ *Présentation des projets d'activités 2021 par le Président,*
- ❖ *Election du tiers sortant,*
- ❖ *Représentante de la Mairie : Mme CHEMIN,*
- ❖ *Hommage à Monsieur A. SOUSA MENDES,*
- ❖ *Questions diverses.*

A) Rapport moral :

Le président nous rappelle les principales actions de cette année, loto le 29 février, le Forum des associations et le repas du 9 octobre. La réception des collégiens, des sportifs ainsi que le voyage des adultes ont été supprimés pour raison de la Covid 19.

B) Rapport Financier :

A ce jour, 58 adhésions ont été enregistrées et 15 adhésions en attentes.

DEPENSES 3.718.57 €

RECETTES 6.391.05 €

SOLDE CREDITEUR 2672.48 €

Le bilan est voté à l'unanimité par l'assemblée.

BUDGET PROVISIONNEL EQUILIBRE A 11 900 €

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

La mairie n'a pas versé la subvention de 1500€ prévue au budget principal 2020.

Le comité directeur a décidé de ne pas demander de cotisation pour 2021. Seuls les nouveaux adhérents cotisent.

La cotisation pour 2022 est maintenue à 12 € pour les adultes et 10 € pour les enfants.

voté à l'unanimité par l'assemblée

C) Rapport d'activités

- ❖ Loto salle Saint-Exupéry le 29 février 2020,
- ❖ Le voyage d'échange entre collégiens de Pombal à Biscarrosse a été annulé en Avril,
- ❖ Le forum des associations du 29 août 2020 a permis l'adhésion de nouveaux adhérents,
- ❖ Le voyage d'échange entre adultes programmé en septembre à Pombal a été annulé,
- ❖ Une soirée au restaurant du 9 octobre (40 personnes) a été organisée pour se retrouver en cette année particulière.

D) Projets d'activités 2021

- ❖ Projet de réception d'échange sportif multisports avec la participation de plusieurs équipes,
- ❖ Interrogation sur le voyage des collégiens Pombalins à Biscarrosse du 04 au 10 avril ou report en juin,
- ❖ Forum des associations début septembre,
- ❖ Voyage à Pombal des adultes en septembre avec séjour à Porto et promenade sur le Douro en bateau à partir de Regua,
- ❖ Organisation d'une sortie dans le sud-ouest si le voyage à Pombal est annulé,
- ❖ Assemblée générale prévue fin novembre.

E) Election du tiers sortant

Tiers sortant: Thérèse FERREIRA, Bernard FERREIRA, Odile CASSEN, Jacques REDON.
Odile CASSEN ne se représente pas. Les trois autres membres sont réélus à l'unanimité.

F) Intervention de Mme CHEMIN représentant la Mairie :

Madame Brigitte CHEMIN représentant Mme LARREZET (excusée par une réunion d'importance à la Mairie) salue la décision du conseil d'administration d'offrir la carte d'adhérent pour l'année 2021 aux membres cotisants de 2020.

Elle remercie Monsieur le Président et les membres du CA, les adhérents de faire vivre cette association représentant notre ville. La mairie assistera et soutiendra le comité de jumelage.

G) Hommage du Président concernant Monsieur. A. S. MENDES Consul du Portugal à Bordeaux en 1940

Aristides de SOUSA MENDES (19 juillet 1885 - 3 avril 1954) était un diplomate portugais du XX^e siècle. En poste à Bordeaux lors de la débâcle française de 1940, il refuse de suivre les ordres du gouvernement portugais de Salazar et délivre sans distinction plusieurs milliers de visas aux personnes menacées souhaitant fuir la France. Il sera déclaré « Juste parmi les nations » en 1966, puis réhabilité par la République Portugaise le 15 novembre 1986.

H) Questions diverses

Aucune question diverse, si bien que le président remercie toute l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h en souhaitant de se retrouver au plus tôt et en espérant que les conditions sanitaires s'amélioreront.

A Biscarrosse, le 12 février 2021

Le secrétaire adjoint
Marc Negrello

Le Président
Bernard FERREIRA